

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, conformément à l'article 163 de la Loi sur l'Instruction publique, qu'une séance extraordinaire relative à l'action collective des frais chargés aux parents et la formation du comité de sélection de la direction adjointe de l'école secondaire d'Amos se tiendra le lundi 14 mai 2018 à 18 h au siège social, soit au 341, rue Principale Nord à Amos.

Donné à Amos, ce 10^e jour de mai deux mille dix-huit (2018-05-10).

Johanne Godbout,
Secrétaire générale